

x février 1440 : Philippe BADIN, Abbé de La Lucerne, bénit la première pierre de la Haute-Ville. La naissance d'une bastide.

Jean-Christian POUTIERS - 2021



Carte de Granville avant la fondation de la Bastide. (J.C.Poutiers et D.Eberentz)

La date précise du début de la construction de ce qui va devenir la Haute-Ville de Granville n'est pas connue avec certitude, et les sources se contredisent. La fourchette large se situe entre la Toussaint 1439 et Pâques 1440, vraisemblablement aux alentours de la Fête des Chandelles (*Candelosa*, Chandeleur) 1439 a.s., c'est-à-dire vers fin janvier début février 1440 n.s. Mais qui est cet Abbé qui bénit la première pierre, et quelle est la place de l'Abbaye de La Lucerne dans l'environnement granvillais ? Et quels sont les travaux commencés par les Anglais fondateurs de la Haute-Ville et terminés par les Français ?



L'Abbaye de la Lucerne

UNE ABBAYE RENAISSANTE ET UNE BENEDICTION DANS LE TUMULTE DES ARMES



Vue cavalière de l'Abbaye de la Lucerne – photo archives-y-leroux

L'Abbaye de la Sainte-Trinité de La Lucerne, fondée en 1146 et refondée en 1171 à deux heures de marche (11 km) de Granville, appartient à l'Ordre des Chanoines Réguliers de Prémontré, dits "Chanoines blancs" ou Norbertains. Ses religieux sont des prêtres vivant, selon la Règle de saint Norbert, en communauté sous l'autorité d'un Abbé élu à vie par les Chanoines de son Abbaye. Ces religieux ont pour rôle essentiel de desservir les paroisses rurales des environs. L'habit blanc des Chanoines de Prémontré, la rigueur et l'austérité de leur mode de vie, ainsi que leur architecture dépouillée, les apparentent à la famille monastique cistercienne.

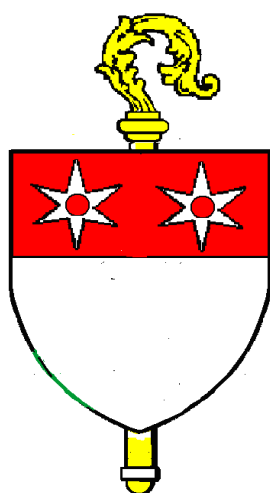
Fortement implantée dans le terroir, l'Abbaye de La Lucerne est très liée avec Granville et son arrière-pays. Eudes DE LA MOUCHE, Abbé de La Lucerne de 1280 à sa mort en 1289, est le frère du Petit Seigneur de Granville Guillaume DE LA MOUCHE. Bien que l'Abbaye soit sur le territoire du diocèse de Coutances, deux évêques d'Avranches sont inhumés dans l'église abbatiale : le Bienheureux Achard de Saint-Victor (évêque de 1162 à 1171, refondateur de La Lucerne quelques mois avant sa mort) et Jean DE LA MOUCHE (évêque de 1312 à 1327) fils du Petit Seigneur de Granville Jean IV DE LA MOUCHE auquel il succède comme Seigneur de Granville de 1302, alors qu'il était Chanoine, jusqu'à sa mort en 1327. Plusieurs seigneurs de Granville et de ses environs élisent leur sépulture dans l'abbatiale. Le Livre Noir de La Lucerne, dont subsiste une copie du 18^{ème} siècle, recense de 1143 à 1309 les donateurs et bienfaiteurs de l'Abbaye, ce qui a permis à Rodolphe DE MONS d'établir la première généalogie fiable des GRANVILLE Grands Seigneurs de Granville (Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, Publications multigraphiées, fasc.83, 1992)..

Le temporel de l'Abbaye est important : terres, rentes, dîmes, moulins, pêcheries ... Certaines paroisses, dont celle de Donville, appartiennent en tout ou partie à l'Abbaye de La Lucerne qui y possède parfois le droit seigneurial de patronage, c'est-à-dire le droit de nommer le Curé viager. Plusieurs paroisses sont érigées en Prieuré-cure où résident au moins deux Chanoines de La Lucerne dont l'un, le Prieur-Curé, est le supérieur de cette petite communauté détachée de l'Abbaye.

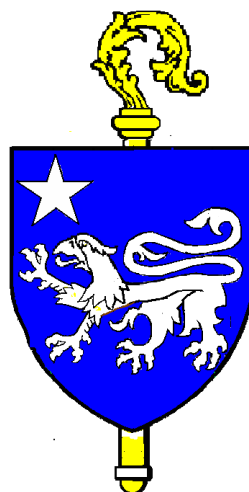
Parmi les terres et biens qui appartiennent à l'Abbaye, ceux qui sont à faible distance sont directement exploités par d'autres religieux de l'Abbaye, les Frères Convers ou Frères Lais, qui ne sont pas prêtres ni astreints à l'ensemble des services de chœur, mais vivent à l'Abbaye et y forment une communauté secondaire soumise à l'Abbé et aux officiers de l'Abbaye. Les Frères Convers sont également chargés des travaux au sein de l'Abbaye : cuisine et service, entretien des locaux et du matériel, pisciculture sur le Thar (les Chanoines réguliers, comme les moines, ne mangent pas de viande), accueil et restauration des hôtes et pèlerins, etc. Une boulangerie particulière, annexée à la Porterie de l'Abbaye, cuit le "pain de l'aumône" distribué aux nécessiteux des environs.

Très vite, le rayonnement de La Lucerne lui permet d'essaimer en fondant plusieurs Abbayes-filles en Basse-Normandie : Abbaye Notre-Dame d'Ardenne près de Caen (fondée en 1121, refondée par La Lucerne en 1144), Abbaye Saint-Martin de Mondaye près de Bayeux (fondée en 1200), Abbaye de Cerisy-Belle-Etoile près de Flers (fondée en 1216). D'autres Abbayes-filles sont fondées en Bretagne (Abbaye Saint-Budoc de Beauport près de Paimpol fondée en 1202) et, bien sûr, en Angleterre.

Très éprouvée par la Guerre de Cent Ans et, surtout, les épidémies de Peste Noire de la seconde moitié du 14^{ème} siècle, l'Abbaye de La Lucerne s'appauvrit et se dépeuple. Elle est pillée à deux reprises et, au début du 15^{ème} siècle, une partie des bâtiments est en ruines. En 1407, à la mort de Jean III DU ROCHER, Abbé de La Lucerne depuis 1396, les quelques Chanoines qui résident encore à l'Abbaye renoncent à élire un nouvel Abbé. Cette vacance de l'abbatit dure jusqu'à l'élection de Philippe BADIN avant 1423.



Armes de l'Abbaye de La Lucerne
Ordre de Prémontré

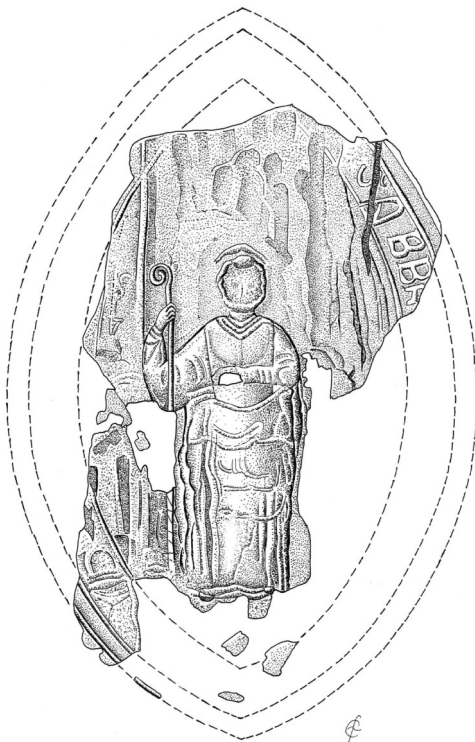


Armes de Philippe BADIN o.prae
Abbé de La Lucerne

Ce vigoureux Abbé, mort en 1452, met fin au déclin de son Abbaye, la relève de ses ruines et y rétablit la vie canoniale régulière. Cette restauration de La Lucerne est d'autant plus remarquable que cette période est particulièrement difficile, et l'Abbé BADIN doit composer avec Français et Anglais qui se disputent Granville et ravagent ses alentours. C'est de l'abbatit de Philippe BADIN que date le trésor monétaire découvert dans le clocher de l'église abbatiale et composé de saluts, pièces d'or représentant la salutation angélique (*ave Maria gratia plena*). Ces pièces sont frappées à l'atelier monétaire de Saint-Lô pendant l'occupation anglaise. Ce trésor, qui reflète le renouveau économique de l'Abbaye, avait été soigneusement dissimulé, mais l'Abbé BADIN meurt juste après la fin de la Guerre de Cent Ans, et n'a pas le temps d'utiliser cette somme. Comme, logiquement, il devait être le seul à connaître la cachette, ses successeurs n'ont pas eu l'usage de cette manne perdue pendant un demi-millénaire.



Salut d'or Henri VI – avers et revers



Si l'abbatit de Philippe BADIN est une étape capitale tant pour La Lucerne que pour l'histoire du bocage granvillais, ce prélat garde dans ses instrumenta la simplicité qui sied à la rigueur de l'Ordre de Prémontré. Alors qu'à cette époque bien des sceaux ecclésiastiques se parent de multiples ornements, le sceau de Philippe BADIN reste conforme à ceux dont avaient usé ses prédécesseurs. Ce sceau de cire verte, en navette, représente l'abbé vêtu de sa robe, la tête tonsurée, tenant un livre de la main gauche et la crosse de la main droite. Toujours dans le strict respect de la tradition sigillaire, l'Abbé est debout dans une niche gothique flanquée de contreforts à pignons, figuration symbolique de l'église abbatiale.

Sceau de Philippe Badin, Abbé de La Lucerne (1431)
Dessin Caroline Florimont d'après Paris BNF, ms.fr. 25975, 2739

L'Abbé de La Lucerne, compte tenu du relèvement religieux, moral et matériel de l'Abbaye, est devenu, à nouveau, l'une des personnalités les plus importantes, voire la plus importante, du pays de Granville. Il n'est donc pas étonnant que ce soit ce prélat si proche de Granville qui ait été sollicité pour bénir la première pierre de la ville nouvelle au début de l'année 1440.

LES CONDITIONS DE LA CREATION DE LA HAUTE-VILLE :

Cette nouvelle cité forte est fondée par le Baron Thomas DE SCALES, Sénéchal de Normandie et Capitaine-Général des Basses-Marches, qui tient le pays pour le Roi de France et d'Angleterre Henry VI, encore enfant. En remodelant la structure urbaine de Granville, Thomas de SCALES verrouille définitivement l'accès au château, point fort de la défense et son ultime réduit, situé sur l'Isthme du Roc. Pour donner une assise juridique à sa fondation, Thomas DE SCALES avait prêté hommage à Jean d'ARGOUGES, Grand Seigneur de Granville, pour tenir le Roc en fief héréditaire.

La possession du Roc, au moyen de sa fortification, est la condition indispensable pour rendre pérenne la domination anglaise sur Granville et son port. Ceci dans le but de faire définitivement échec aux tentatives françaises d'y établir une tête de pont en Normandie continentale.

La pression française est en effet de plus en plus forte. A plusieurs reprises les Français ont attaqué les positions anglaises de Granville, parfois avec succès, avant qu'une contre-attaque anglaise ne les en déloge. La dernière attaque française, sans succès, contre Granville, date de juin 1439, moins de trois mois avant l'inféodation du Roc. Thomas DE SCALES prend personnellement la direction des opérations de construction et de fortification de la nouvelle Bastide et y place une garnison de 10 lances à pied et 30 archers sous le commandement de son fils naturel Richard Bâtard DE SCALES, son Lieutenant à Granville (Paris, BNF, Quitt. vol. 77, n°4380).

"SUR UNE ROICH PRESQUE TOUT ENTIEREMENT ENVIRONNE DE MER"

Le Roc de Granville est une formation schisteuse issue d'un cône de déjection provenant de la rupture de pente d'un ancien talus continental. Les galets striés qu'on y observe ne sont donc pas, comme on l'a longtemps prétendu, d'origine glaciaire. Ce massif est coupé par de profondes failles qui suivent une direction générale d'est en ouest. D'autres failles se superposent aux premières et les recoupent suivant un axe allant du nord-nord-ouest au sud-sud-est, avec quelques variations. On a une bonne image de ce réseau réticulaire en observant le platier qui s'étend au nord du Roc au pied de la Haute-Ville et des casernes.

Le Roc est séparé du continent par la faille de la Goûle de l'Âne, rebaptisée, pour sa partie nord, "Tranchée aux Anglais" durant la période romantique du 19^{ème} siècle. Avant son comblement au 18^{ème} siècle, la mer s'y engouffrait avec violence lors des hautes eaux des grandes marées, alors qu'au sud du goulet, le cours du Boscq est protégé des vents et des courants et les vagues ne se faisaient guère sentir dans cette lagune.

Sur le Roc, au-dessus de la Goûle de l'Âne et légèrement en retrait, se dressait le château, réduit et point fort de la défense de Granville. C'est pour bloquer l'accès au revers du Roc, que Thomas DE SCALES décide d'édifier une bastide offrant au château un remarquable protéchisme qui lui faisait totalement défaut. C'est dans ce but que Thomas DE SCALES prend en fief le Roc.

Malgré les constructions qui recouvrent le site, la topographie de l'emplacement de la bastide est aisément identifiable. La ville nouvelle se déploie sur les pentes d'une dénivellation en amphithéâtre, bien exposées au sud. Cette dénivellation, dont le thalweg est l'actuelle rue Cambernon, est la partie supérieure, en grande partie comblée, d'une faille qui traverse complètement le Roc. Cette faille trace une ligne nord-sud qui sépare la bastide en deux parties égales.

Une autre faille, très proche de cette ligne médiane, entaille la face sud du Roc jusqu'au niveau de la mer et a longtemps porté le nom de Malpague. Pendant des siècles la base du Roc (actuel quartier du port) n'est accessible qu'en franchissant la Malpague sur un petit ponceau de bois plusieurs fois emporté par une tempête. La partie haute de la Malpague (actuel square Potrel) a été utilisée dans les défenses extérieures de la porte de la bastide. Le comblement de la Malpague a été achevé au milieu du 20^{ème} siècle, les travaux étant commencés peu avant la Seconde Guerre Mondiale par Albert GODAL, Maire de Granville de 1932 à 1939, et terminés par Roger MARIS, Maire de Brazzaville et Maire de Granville de 1947 à 1959. Le pont qui, au haut de la rue des Juifs, franchissait ce fossé a alors été supprimé ainsi que la barrière qui, depuis au moins le 17^{ème} siècle, en fermait l'accès pendant la nuit. Les pierres et gravats qui ont servi à combler la Malpague et à édifier le mur de soutènement proviennent de la destruction en 1924 et 1925 de l'Isthme, c'est-à-dire l'extrémité du Roc entre l'emplacement du Château et la Tranchée "aux Anglais", pour dégager l'accès au Casino. Ces matériaux ont aussi servi de 1925 à 1939 à prolonger le Plat-Gousset de la grande cale à l'escalier du Jardin Dior. Depuis le rond-point de l'entrée du port, on distingue encore parfaitement le mur de soutènement du comblement de la Malpague et du dernier fossé des fortifications de la porte de la Haute-Ville.

Une autre faille, toujours nord-sud, limite l'extension maximale de la ville à l'ouest et dépasse la surface initiale de la bastide du 15^{ème} siècle. Sa partie basse est bien visible au niveau de la mer, au bout de la rue Saint-Dominique. Grâce à un escalier, dit des Nères Vaques (les Vaches Noires), cette faille permet d'atteindre le revers du Roc. Elle se poursuit par le fossé du Front du Cimetière qui est comblé au milieu du 19^{ème} siècle par le Capitaine Vaufleury, commandant le Génie à Granville de 1845 à 1852. Une partie de ce fossé, aménagé, borde le pied de la caserne Bazeilles. Depuis la grève du nord, on distingue parfaitement la profonde entaille que fait cette faille dans le Roc.

La façon dont les bâtisseurs de la ville neuve ont su tirer profit de ce relief très particulier est remarquable. Les difficultés et contraintes liées au terrain ont été transformées en atouts.

Le commerce :

la place avec ses marchés, halle et cohue où sont faites, à son de trompe et à pleine voix (à cor et à cri) les annonces publiques. Là se trouvent, à la disposition de tous, les principaux poids et mesures qui servent de référence.

La place est souvent en longueur et touche d'un bout à la porte de ville.

La justice :

le lieu où s'exerce le pouvoir judiciaire dont relève la ville. Cet auditoire, ou "salle des plaids", est à un bout de la place, souvent à l'étage du Châtelet.

A Granville, les recouvrements des diverses juridictions (le roi, les deux co-seigneurs, l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, la ville) n'ont pu être réglées qu'après de longues et difficiles négociations.

L'église et son cimetière :

lorsque le fondateur est un seigneur ecclésiastique (évêque, Abbaye, Commanderie), l'église est en principe au bout de la place opposée au Châtelet et à son auditoire. C'est le cas à Villedieu-les-Poêles, naguère Villedieu-lès-Sautchevreuil (Villa Dei de Salto Caprioli), fondée par l'Ordre des Hospitaliers de Jérusalem, où la longue place va de l'église à l'emplacement de la porte de ville aujourd'hui détruite. Lorsque le fondateur est un seigneur laïque, l'église et son cimetière sont souvent extérieurs à l'enceinte urbaine, comme à Carolles ou à Granville.

Tous ces éléments, autour desquels s'articulent le plan et la vie d'une cité, se retrouvent, bien à leur place, dans le plan de la Bastide de Granville.

LA PLACE :

Comme nous l'avons vu plus haut, la Bastide se compose de deux quartiers de part et d'autre d'une ligne médiane. Tout au long de cette ligne et jusqu'à son extrémité nord se trouve la Place. De cette place, il ne reste guère aujourd'hui que la Place Camberton. Elle était autrefois beaucoup plus vaste et s'étendait de la rue Saint-Jean à l'ancien tracé de la rue Saint-Michel, et était traversée en son milieu par la rue Notre-Dame. Dans son angle nord-est, la Place abritait la grande halle, rebâtie plus tardivement et reconvertie successivement en halle au poisson, école d'hydrographie, bibliothèque municipale et, depuis peu, restaurant. C'est vraisemblablement lors des importants travaux qui marquent le règne de Louis XIII et le début de celui de Louis XIV (l'Œuvre, avec la Grand'Porte, la partie ancienne du musée et l'esplanade), que l'emprise de la Place est réduite avec l'aménagement du carrefour de la rue Notre-Dame (construction des "Quatre Dés"), et le lotissement du terrain libéré entre le Châtelet (réduit au seul "Logis du Roi") et la rue Notre-Dame. Cette augmentation substantielle de la surface bâtie est due à la pression démographique à l'intérieur d'une enceinte trop étroite.

Avant ces remaniements du 17^{ème} siècle, au sud de la Place se trouve un Châtelet protégeant l'accès à la ville. A cheval sur l'enceinte, ce Châtelet a des allures de château de ville.

LES RUES :

cette véritable colonne vertébrale nord-sud, qui regroupe les espaces du pouvoir (le Châtelet) et celui voué au commerce et aux rassemblements –qu'on appelait "cohue" au Moyen Âge– est caractéristique des cités médiévales. Cette zone centrale est recoupée par les trois rues parallèles est-ouest, la rue Saint-Jean, la rue Notre-Dame et la rue Saint-Michel.

Le nom de la rue Notre-Dame rappelle la dédicace de l'église paroissiale à la Nativité de la Vierge (fête le 8 décembre). C'est la rue principale qui va d'un bout à l'autre de la ville en traversant la Place en son milieu, et se termine par deux portes fortifiées. L'une, à l'ouest, ouvre sur le parvis de l'église paroissiale. Laquelle église, antérieure à la fondation de la bastide, est située à l'extérieur de son enceinte, disposition qui n'est pas rare pour les villes neuves du Moyen Âge. La maison de plan carré à l'angle de la rue Notre-Dame et de la Montée au Parvis est sans doute ce qui reste de cette porte de l'ouest.

L'emplacement de l'autre porte, à l'est de la bastide, se trouve à hauteur de l'ancien Auditoire (Tribunal de Commerce aujourd'hui Théâtre de la Haute-Ville) et mène au Château de l'Isthme. La zone qui s'étend entre cette porte et le Château de l'Isthme, est vide de toute construction et sert de glacis tant à la bastide qu'au Château. Elle ne sera fortifiée et bâtie que plus tardivement. La bastide compte donc trois portes : la porte principale au sud (Châtelet) donnant sur le port et la campagne, et deux portes secondaires à l'est et à l'ouest donnant sur des secteurs (Château et Roc) non accessibles par un assaillant.

Le nom de la rue Saint-Jean est aussi un rappel de la dédicace de l'église paroissiale, avec la Décollation de Saint-Jean-Baptiste (fête le 24 juin). Il n'y a pas, au Moyen Âge de portes aux extrémités de la rue Saint-Jean. La porte Saint-Jean, située entre l'église Notre-Dame et la caserne Bazeilles, ne remonte qu'au 18^{ème} siècle.

Le nom de la rue Saint-Michel pose problème. En effet, il est exclu que ce nom ait été donné par les fondateurs anglais : l'Archange saint Michel, invoqué par Jeanne d'Arc, est le protecteur des partisans de Charles VII et de la forteresse montoise que Thomas de Scales assiège en vain depuis 1425. La première dénomination de cette rue est vraisemblablement le nom d'un saint militaire en honneur dans le parti anglais : saint Gorges, saint Maurice, ou peut-être même saint Mathurin. La francisation de la rue devenue Saint-Michel, est postérieure au 8 novembre 1442, date de la prise de la Bastide par Louis D'ESTOUTEVILLE Capitaine du Mont-Saint-Michel pour le Roi Charles VII. Il ne subsiste que la moitié occidentale de cette rue qui, originellement, longeait le mur nord du Châtelet. Cette rue se prolonge plus à l'est, mais a reçu en 1910 le nom du Conventionnel LE CARPENTIER, dont on a préféré, à l'époque, ignorer la sanglante carrière au profit de sa victoire –au demeurant fort peu glorieuse- sur les Vendéens en novembre 1793.

Des ruelles nord-sud recoupent à angle droit les trois rues est-ouest en formant un carroyage très régulier. Cette disposition en damier est presque toujours celle des bastides médiévales et ce plan-type est ensuite utilisé pour le tracé de bien des villes fondées plus tardivement dans le Nouveau-Monde d'outre-Atlantique.

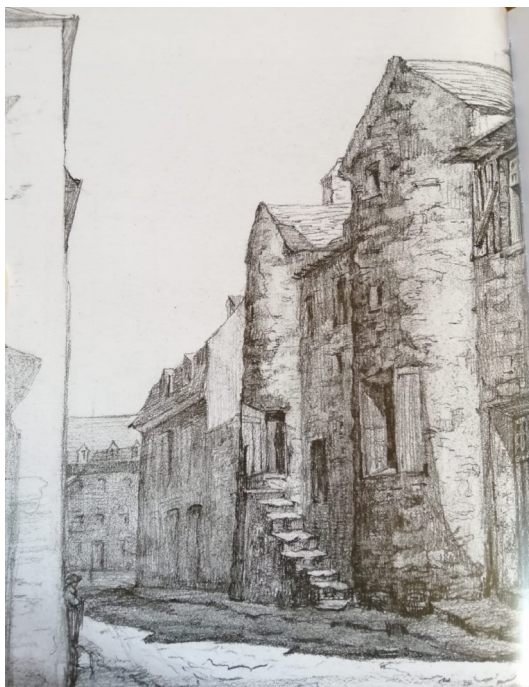
C'est le cas pour l'île de Manhattan dont les avenues parallèles sont recoupées à angle droit par les rues avec, à l'extrémité de ce carroyage, la fossilisation de l'ancienne fortification (Wall street).

Dans le carroyage formé par les rues et ruelles de Granville, les maisons sont édifiées en bordure de la voirie. Le centre de chaque îlot forme cour. Quelques décennies plus tard, la pression démographique est forte dans la Haute-Ville, et la rareté du terrain constructible à l'intérieur des fortifications a fortement réduit la surface de ces cours et les a parfois fait disparaître. Ce qui a généré des servitudes de passage, parfois assez cocasses, dont plusieurs subsistent de nos jours.

Chacune des ruelles nord-sud de la Bastide la traverse de part en part et se termine de chaque côté par une tour qui soutient le mur d'enceinte et en assure le flanquement.

“EDIFFIER, FORTIFFIER ET EMPARER UNE PLACE” : LES FORTIFICATIONS DE LA BASTIDE

Des courtines originelles, il ne reste qu'une partie de la muraille du nord, arasée au niveau de la Chaussée, et le mur contre lequel sont accolées les maisons d'un côté de la Montée au Parvis. Ce fragment de courtine, à l'ouest de la Bastide, est ponctué par deux tourelles engagées de 2,20 m de large, faiblement saillantes. L'une de ces tours a été détruite au siècle dernier, mais on en a conservé un dessin du milieu du 19^{ème} siècle. Ses fondations ont été observées il y a plus de vingt ans lors de la réfection des réseaux d'assainissement.



La Montée au Parvis avec ses deux tourelles sur un dessin de Marie Duclos-Cahon, 1868 (coll.part.) ,et son état actuel avec une seule tour conservée. (photo C.Florimont).

Les flancs ouest et est de l'enceinte de la Bastide devaient être semblables au fragment conservé dans la Montée au Parvis. Ces courtines étaient ouvertes en leur milieu par les portes fortifiées des deux extrémités de la rue Notre-Dame. De ces portes secondaires, il subsiste un fragment de tour carrée, identifié par la surépaisseur d'un mur de la maison à l'angle de la rue Notre-Dame et de la Montée au Parvis, les autres murs de la maison étant vraisemblablement élevés sur les fondations de cette tour.



**Maison sise à l'emplacement de la tour carrée à l'angle de la rue Notre-Dame.
(photo C.Florimont)**



La Maison du guet. (photo C.Florimont)

Les courtines des flancs est et ouest, percées en leur milieu par les portes de la rue Notre-Dame, étaient encadrées par les tours d'angle de l'enceinte, dont une se trouvait à l'emplacement de la moderne Maison du Guet bâtie au tout début du 20^{ème} siècle par le quincaillier et entrepreneur François GALLIEN.

Le couronnement des tours de ces courtines n'est pas conservé. Cependant, il ressort du système de flanquement vertical représenté par le tableau de Claude VIGNON, qu'un parapet sur mâchicoulis surmontait la totalité des tours et courtines. Le flanquement, tant horizontal que vertical, des tourelles est donc assuré. Leur faible dépassement de l'aplomb des courtines limite la profondeur des angles morts, et l'encorbellement des mâchicoulis amplifie encore plus les effets de ce dispositif architectural.

Les tours qui jalonnent une courtine ont aussi un rôle de contrefort. Ainsi épaulée, la maçonnerie d'une courtine supporte beaucoup mieux les impacts des projectiles de gros calibre. En effet, l'effondrement d'une courtine bombardée se limite de ce fait à une brèche de faible largeur dans une partie du segment compris entre deux tours.

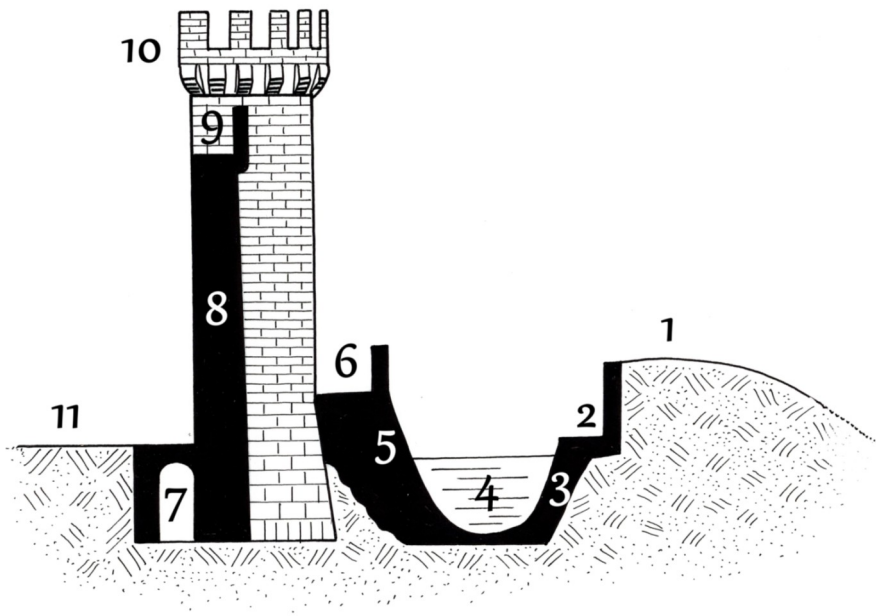
L'ensemble des courtines de l'enceinte, avant qu'elle soit arasée au niveau de la chaussée par les services de VAUBAN, montait jusqu'au niveau des toitures des maisons. Il faut imaginer l'atmosphère sombre, mais moins balayée par les vents, qui régnait dans les rues et les étroites ruelles de la Haute-Ville.

Les tours qui surplombaient la mer, au nord comme au sud, ont toutes été démantelées en 1685 lors des travaux de destruction des fortifications de Granville. Ces tours sont de plan semi-circulaire. On en voit la trace des arrachés dans ce qui subsiste de courtines, au droit de chaque ruelle transversale, là où les tours médiévales ont été remplacées au 18^{ème} siècle par de bien médiocres échauguettes.



Echauguette sur le rempart nord. (photo C.Florimont)

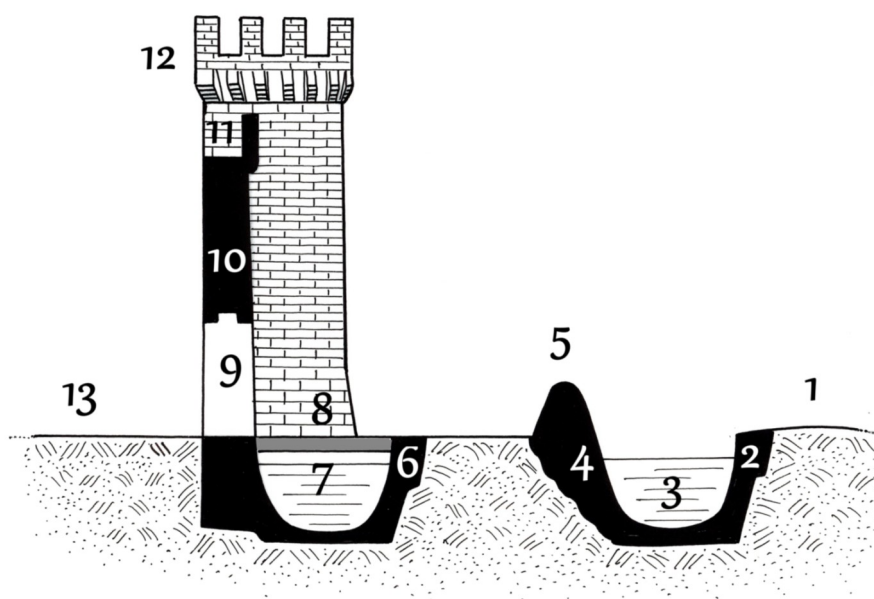
Après le démantèlement des fortifications de Granville à la fin du 17^{ème} siècle, ces arrachés ont été jugés fort peu esthétiques par des générations d'édiles qui se sont acharnés à faire disparaître ces cicatrices disgracieuses à chaque campagne d'entretien ou de restauration des murailles ... surtout dans les périodes les plus proches de nous. Ces grosses tours épaulaient efficacement la courtine à intervalles réguliers. Leurs arrachés ont longtemps servis de contreforts, mais la disparition récente de ces maçonneries résiduelles fragilise encore plus la muraille. Ce qui menace directement, de nos jours, l'équilibre des derniers vestiges des fortifications médiévales et tardi-médiévales de la Haute-Ville.



**Coupe des fronts nord et sud de la bastide.
(dessin J.C.Poutiers et C.Florimont)**

- | | |
|---------------------------|----------------------------------|
| 1 – glacis | 7 - gaine |
| 2 – chemin couvert | 8 –courtine |
| 3 – contrescarpe | 9 – chemin de ronde |
| 4 – fossé | 10 – tour semi-circulaire |
| 5 – escarpe | 11 – niveau du sol |
| 6 – fausse braie | |

Une gaine, long couloir de circulation, ceinture la ville derrière l'escarpe de la courtine. Outre la sécurité et la rapidité des passages, la gaine assure le drainage du rempavage et sa voûte fait office de décharge de la masse des remblais. Des embrasures permettent le tir et la lumière qui y pénètre sert de jalons à l'intérieur de la gaine. Quelques fragments de cette gaine subsistent, notamment sous la chaussée de la rue du Midi où ils servent de caves. L'effondrement de la courtine sud, à hauteur de l'église Notre-Dame et au droit de l'arraché de la tour remplacée par la tardive tour carrée de la Porte des Morts, a mis en évidence un sommier d'arche qui démontre que la gaine passe derrière les tours en traversant les murs, noyés dans le rempavage, qui les contrebute.



Coupe du front est de la bastide au niveau de la porte vers le Château de l'Isthme .
(Dessin J.C.Poutiers et C.Florimont)

- | | |
|--------------------------------------|----------------------|
| 1 – glacis | 8 – pont-levis |
| 2 – contrescarpe du fossé extérieure | 9 - porte |
| 3 – fossé extérieur | 10 - courti ne |
| 4 – escarpe du boulevard | 11 – chemin de ronde |
| 5 – boulevard | 12 – tour carr e |
| 6 – contrescarpe du foss  | 13 – niveau du sol |
| 7 - foss  | |

FAUSSES-BRAIES ET BOULEVARDS

En 1447, Prigent DE CO TIVY, Amiral de France et Capitaine de Granville, adresse au Roi un m moire selon toute vraisemblance r dig  par son fr re et Lieutenant Olivier DE CO TIVY, expert en ce domaine. Ce rapport dresse la liste des travaux en cours et de ceux qu'il convient de faire. L'accent est mis sur les fausses-braies qui doivent entourer la ville (Chartrier de Taillebourg).

Une fausse-braie est une fortification basse qui double l'escarpe du foss  au pied de la courtine. Son parapet de tir doit permettre de battre les glacis de la place en tirant   l'horizontale juste au dessus du foss  et de son  ventuel chemin couvert. Un bel exemple de fausse-braie a  t  mis au jour lors des fouilles arch ologiques du ch teau de Regn ville de 1991   1994. Les derni res fausses-braies de la Haute-Ville ont  t  d truites par le Capitaine du G nie VAUFLEURY, entre 1845 et 1852. Les mat riaux et gravats ont servi   combler le foss  sud,, surnomm  "le puant" dont les eaux stagnantes recevaient les immondices de la cit . Ces travaux de salubrit  ont eu pour effet de d chausser les fondations de la courtine et donc d'en miner la base : tant qu'il n'y sera pas port  rem de, les fortifications de la Haute-Ville continueront   s'effondrer.

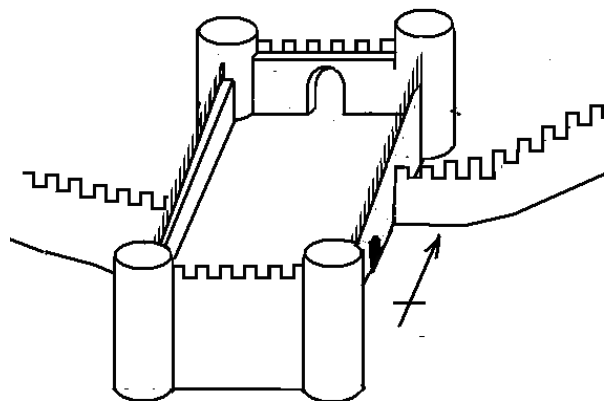
Le rapport de Prigent DE COËTIVY prévoit aussi l'installation d'un boulevard à chaque bout de la ville, c'est-à-dire à l'est et à l'ouest.

Le boulevard est assez semblable à la fausse-braie, mais plus large afin de recevoir de l'artillerie. Cependant, c'est à tort que, souvent, l'on appelle boulevard une fausse-braie plus large que de coutume. En effet, le boulevard est un ouvrage avancé, accolé à la contrescarpe du fossé et dont la propre escarpe domine un fossé extérieur. Le boulevard peut être d'une hauteur nettement supérieure à la fausse-braie et sert ainsi de bouclier à la courtine, et c'est peut-être un tel dispositif qui est la version initiale de ce qui sera le Bastion de l'Œuvre.. Depuis la place-forte, on accède au boulevard par un pont-levis, ou toute autre passerelle escamotable jetée au-dessus du fossé, ou encore par un escalier gravissant la contrescarpe d'un fossé sec. . L'accès au boulevard se fait parfois par un couloir couvert, la caponnière, au fond d'un fossé sec. Si la caponnière est munie d'embrasures de tir battant le fossé, on la nomme caponnière simple (embrasures sur un seul côté) ou caponnière double (embrasures sur les deux côtés).

Un boulevard placé devant la porte d'une enceinte, comme à la Bastide de Granville, fait office de barbacane tout en ne masquant pas les crêtes de feu qui le commandent. Il permet aussi de faire chicane pour éviter que les portes ne soient battues en enfilade par l'artillerie de l'assaillant. Bien souvent, ce type de boulevard est équipé d'une simple barrière (pont-levis à antenne et sans porte maçonnée) fermant le ponceau qui franchit le fossé extérieur.

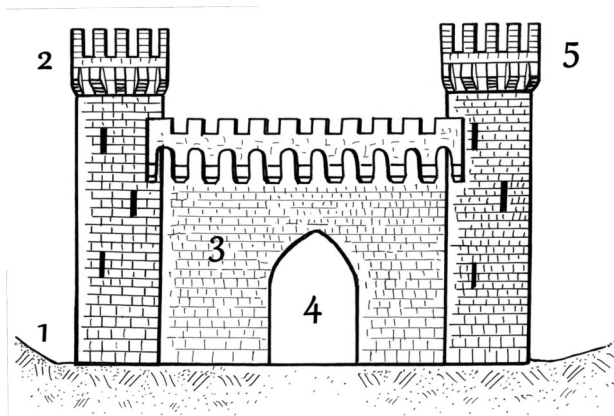
En 1450, les travaux de fortification sont achevés, et il n'est encore question que d'une seule enceinte bordée d'un fossé et d'une fausse-braie, et à l'est et à l'ouest un boulevard (Chartrier de Taillebourg). Plusieurs décennies après la fin de la Guerre de Cent Ans, et vraisemblablement à l'époque où la ville est étendue entre le front oriental (emplacement de l'Auditoire) et le Château de l'Isthme, l'enceinte urbaine est doublée, au-delà du fossé, par une seconde enceinte. A chaque tour flanquante de la première enceinte correspond une tour de la nouvelle enceinte.

LE CHÂTELET ET LA PORTE PRINCIPALE



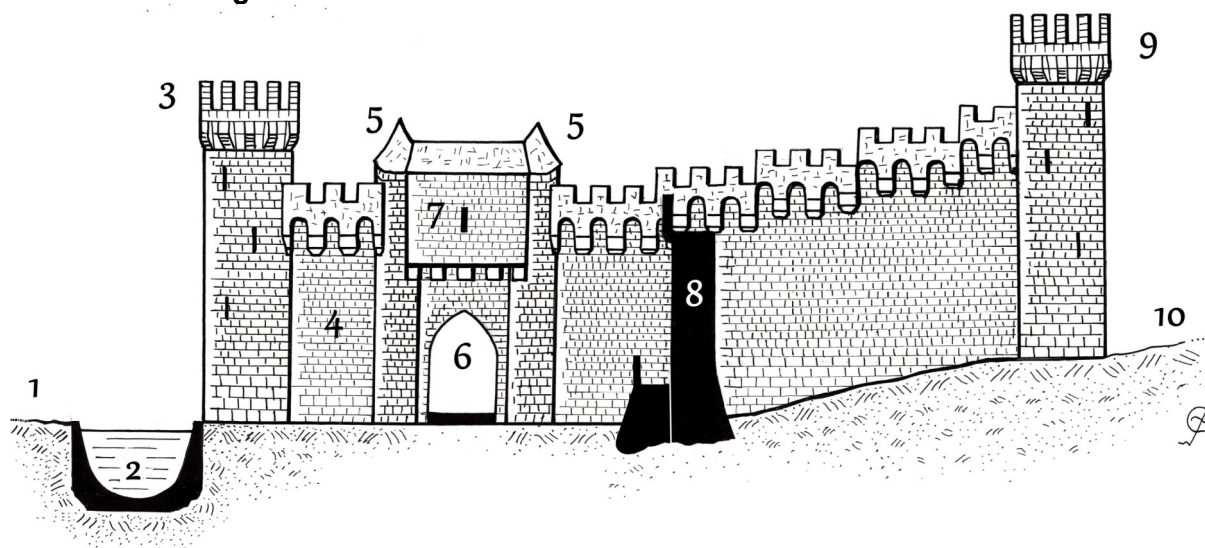
Le Châtelet de la Bastide de Granville - Restitution cavalière.

Le Châtelet est de plan barlong, débordant à l'extérieur de l'alignement de l'enceinte urbaine. A l'intérieur, il s'inscrit dans l'alignement de la Place. Il est flanqué de quatre tours d'angle dont une seule subsiste, dans son angle nord-ouest. Cette tour renferme un escalier en pierre, mais l'étage supérieur est en bois, ce qui dénote une modification des bâtiments que desservait naguère cet escalier à vis. Cette tour est aujourd'hui englobée dans des maisons privées. Le front nord du Châtelet, avec la porte ouvrant sur la Place, a disparu, de même que la tour qui devait s'élever à son angle nord-est.



Front nord du Châtelet :

- 1 – niveau de la rue Saint-Michel
- 2 – tour de l'angle nord-est
- 3 – courtine du Châtelet
- 4 – porte du Châtelet donnant sur la place-forte
- 5 – tour de l'angle nord-ouest



Front est du Châtelet et porte de la ville :

- 1 – glacis
- 2 – fossé
- 3 – tour de l'angle sud-est
- 4 – courtine du Châtelet
- 5 – tourelle flanquant la porte
- 6 – porte de la ville
- 7 - bretèche
- 8 – mur d'enceinte de la bastide
- 9 – tour de l'angle nord-est
- 10 – niveau du sol de la bastide

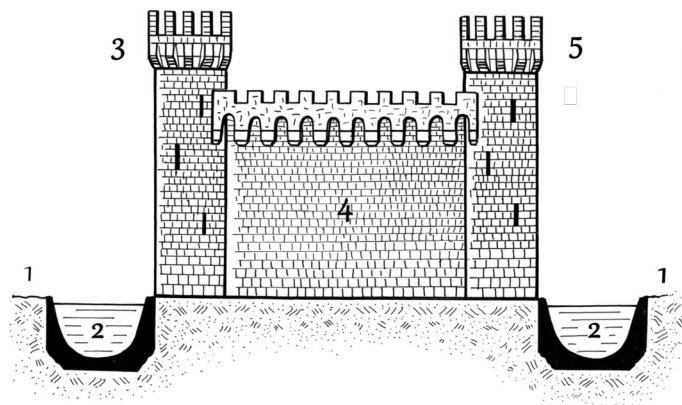
Du front oriental ne subsiste que la partie saillant hors de l'alignement de l'enceinte urbaine. La porte de ville fait face au Grand Faubourg (appelé rue des Juifs depuis le 19^{ème} siècle), disposition spectaculaire qui renforce son caractère symbolique. Cette porte est encadrée par deux tourelles semi-cylindriques et est surmontée par une fausse bretèche soutenue par une rangée de corbeaux. La bretèche correspond à une seconde phase de construction, car on ne distingue pas de trace de pont-levis. A moins qu'il ne s'agisse d'un pont à bascule muni d'un haha, ou encore d'un pont coulissant. Mais ces dispositifs sont rares, relativement fragiles, et équipent des portes secondaires. La bretèche pourrait correspondre à une modification des défenses extérieures de la porte, par exemple la transformation d'un boulevard en barbacane. Ce protéchisme, sans doute en demi-lune ou en fer à cheval, a été comblé pour former le bastion qui masque la vieille porte. Ce bastion a ensuite été doublé en épaisseur au 19^{ème} siècle. Plusieurs ouvertures de passages souterrains des 18^{ème} et 19^{ème} siècles, aujourd'hui murés, sont encore visibles dans le square Potrel (visite du fossé) et Monte-à-Regret (desserte de l'ouvrage au-dessus du square Pléville-Lepelley). Derrière la porte, sous l'esplanade du musée, se trouve un passage voûté flanqué de deux corps de garde qui ont longtemps servi de réserves au musée. Cette disposition d'une porte fortifiée entre deux tours est extrêmement courante, et est souvent le symbole même de la ville au Moyen Âge.

C'est vraisemblablement sous Louis XIII que la porte est murée et remplacée par l'actuelle Grand'Porte. Les tours, dont on distingue encore les arrachés de part et d'autre de la porte, sont détruites et cette ancienne porte, murée, est masquée par le bastion dont l'artillerie prend le Grand Faubourg en enfilade. Ce Bastion de l'Œuvre, qui fait chicane et protège la nouvelle Grand'Porte et son pont-levis, est plusieurs fois remanié par la suite. La partie la plus ancienne est munie d'une gaine d'artillerie et affectait un plan en fer à cheval, ce qui lui donne l'aspect d'une barbacane. Plus tardivement, un rempartage comble la cour, et le bastion, dont le flanc sud est complété, ne laisse plus qu'un étroit fossé au pied du flanc oriental du Logis du Roi. La vaste terrasse de cette dernière phase de construction, permet d'installer une batterie d'artillerie dont les pièces battent le Grand Faubourg, à l'est, et le port, au sud. Pendant l'occupation allemande de la Seconde Guerre Mondiale, un petit blockhaus (aujourd'hui détruit) a été construit au pied du Bastion. La gaine d'artillerie a reçu une mitrailleuse lourde (l'embrasure centrale, agrandie, est restaurée dans les dernières années du 20^{ème} siècle) et une pièce anti-char est placée sur la terrasse.

La porte était précédée par au moins un fossé. En effet, le 13 février 1447 n.s., Jean de CARON, Vicomte de Coutances en siège à Granville, notifie la quittance de Jeanne, femme de Colin NOUVEL, marchande demeurant à Granville, de 40 livres tournois reçues de Guillaume FERRANDO, Commissaire pour le Roi Charles VII au gouvernement et à la fortification de Granville, "*pour la peine et salaire du dit Colin d'avoir fait deux perches de fossé en roc près de la porte par ou l'en entre en icelle place au pris de vingt livres tournois la perche*" (Paris BNF, Quit. 77, n°4234).

Ce fossé, situé à l'emplacement du Bastion de l'Œuvre et du square Potrel, est en fait le surcreusement de la faille géologique qui entaille le Roc depuis le niveau du platier où il forme la base de la Malpague. Outre une destruction partielle à la fin du 17^{ème} siècle et plusieurs modernisations de ses fortifications aux 17^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} siècles, le dernier avatar de ce fossé, déjà mis à mal par les travaux de la Batterie Basse de l'Œuvre (le "Fort inutile" de 1794-1795), a été muré et presque entièrement comblé peu avant la Deuxième Guerre Mondiale. La moderne rampe de Monte-à-

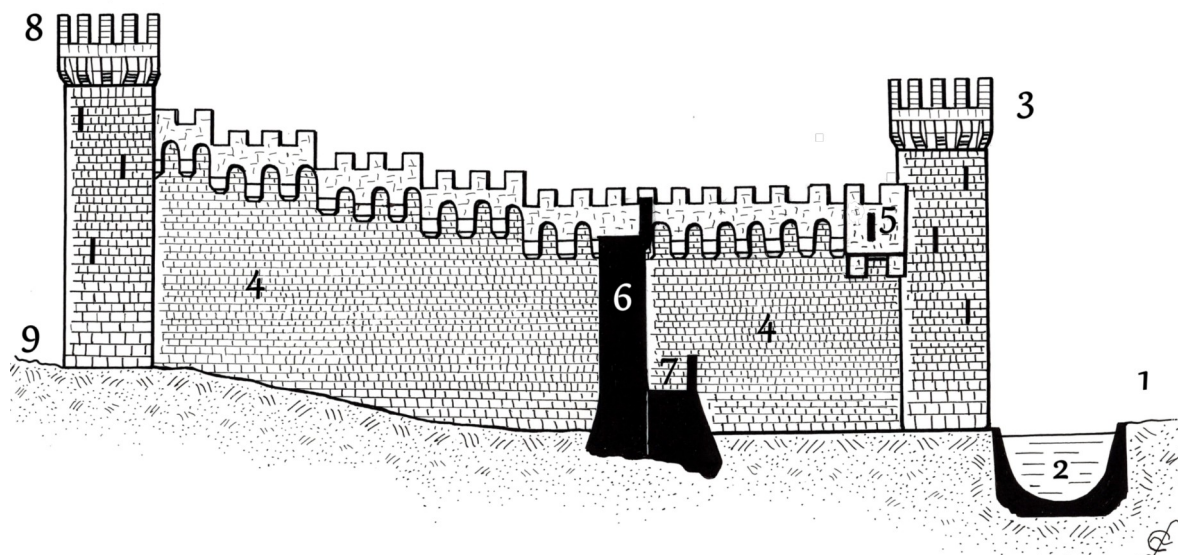
Regret, qui part de l'arrière du Commissariat de Police et mène à la Place de l'Œuvre, dénature les défenses extérieures du Bastion et en condamne les couloirs de desserte dont on voit encore les portes murées.



Front sud du Châtelet:

- 1 - glacis
- 2 - fossé
- 3 - tour de l'angle sud-ouest
- 4 - courtine du Châtelet
- 5 - tour de l'angle sud-est

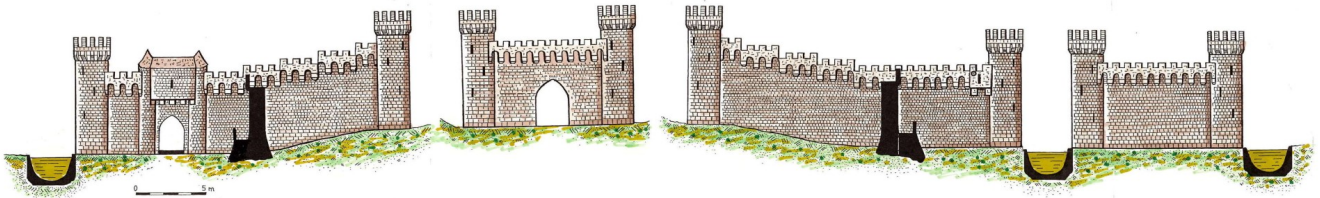
Le front sud du Châtelet, où s'ouvre maintenant la Grand'Porte, était flanqué de deux tours d'angle (tour sud-est et tour sud-ouest), aujourd'hui détruites. Les reprises de maçonnerie en sont bien visibles et les portes murées, qui donnent maintenant sur le vide, indiquent le niveau précis des étages de cette tour.



Front ouest du Châtelet :

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| 1 - glacis | 6 - enceinte de la bastide |
| 2 - fossé | 7 - fausse braie |
| 3 - tour de l'angle sud-ouest | 8 - tour de l'angle nord-ouest |
| 4 - courtine du Châtelet | 9 - niveau du sol de la bastide |
| 5 - oriel (latrines) | |

Sur le front occidental du Châtelet, la tour d'angle sud-ouest, aujourd'hui détruite, est bordée par des corbeaux de pierre, restes d'un "balcon" curieusement placé à l'abri de tous les regards. Il s'agit en fait d'un oriel abritant des latrines en encorbellement au-dessus du fossé et où les hommes de guerre pouvaient se soulager sans risquer de recevoir un carreau d'arbalète ou un biscaïen dans leurs œuvres vives.



Le châtelet : vue d'ensemble des quatre faces est, nord, ouest et sud

LES ANNEXES DE LA BASTIDE

La longue rampe d'accès à la Bastide de Granville va peu à peu se peupler et former ce que l'on appellera le Grand Faubourg puis la rue des Juifs. Cette voie est le seul accès carrossable jusqu'à l'ouverture au 19^{ème} siècle de la voie rejoignant le port (boulevard des Terre-Neuvers). Jusqu'au comblement du fossé sud et à l'ouverture du boulevard Vaufleury par l'officier éponyme au milieu du 19^{ème} siècle, on ne pouvait accéder aux pacages de la Pointe du Roc qu'en traversant la Haute-Ville, ou en gravissant l'escalier des Nères Vaques.

Arrivé à l'aplomb du Château de l'Isthme, le Grand Faubourg fait place aux ruelles de l'ancien bourg portuaire qui descend jusqu'au port. Celui-ci, au 15^{ème} siècle, s'étend du pont (devant le Monument aux Morts du Cours Jonville) jusqu'à la Malpague, à l'extrémité de l'actuelle rue Le Campion. Cette rue a été créée et lotie par l'armateur Edmond LE CAMPION au 19^{ème} siècle sur l'emplacement de l'estuaire du Boscq et du port qui s'y trouvait. Entre la rue Le Campion et l'escarpement de la rue des Juifs, jusqu'à la rue Etoupefour, existaient, jusque dans les dernières années du 20^{ème} siècle, deux rues, la rue des Quais et la rue des Jardins, derniers vestiges de l'extension post-médiévale du bourg portuaire du Moyen Âge. Les maisons anciennes ont toutes été rasées et le tracé des deux rues des Quais et des Jardins est recouvert, en biais, par l'actuelle rue des Corsaires. Au milieu de la seconde moitié du 20^{ème} siècle, la construction d'une chambre de décantation entre le Cours Jonville et la rue Le Campion, a permis de retrouver la culée du "pont de carreaux" (c'est-à-dire en granite de taille isodome) qui pendant plus d'un demi-millénaire enjambait le Boscq et donnait accès à la rue du Pont (rue Paul Poirier) et à la rue des Juifs.

La fondation de la Bastide de Granville par Thomas DE SCALES, a généré de nombreux conflits concernant les droits seigneuriaux et le patronage, les juridictions royales et la franche bourgeoisie, les dîmes ecclésiastiques et les droits de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel ...

Après la fin de la Guerre de Cent Ans, les premières requêtes sur la Seigneurie sont confirmées en 1455, un accord entre le Roi et l'Abbaye du Mont-Saint-Michel intervient le 9 novembre 1463 (Granville A.M. AA3, fo.2v°), une partie du contentieux sur les dommages subits par l'Abbaye montoise est réglé par la Cour des Comptes (Granville A.M. AA3, f°7), le Roi est débouté de ses prétentions sur le patronage de l'église Notre-Dame par sentence du 3 octobre 1480 (Granville A.M. AA3 f°9v°), et Saint-Nicolas se restructure aux dépens des Houles.

Mais ceci est une autre histoire ...

Les dessins des fortifications sont de Jean-Christian Poutiers et Caroline Florimont